

PRÉFECTURE DU NORD

Commune de... *Deûlemont*

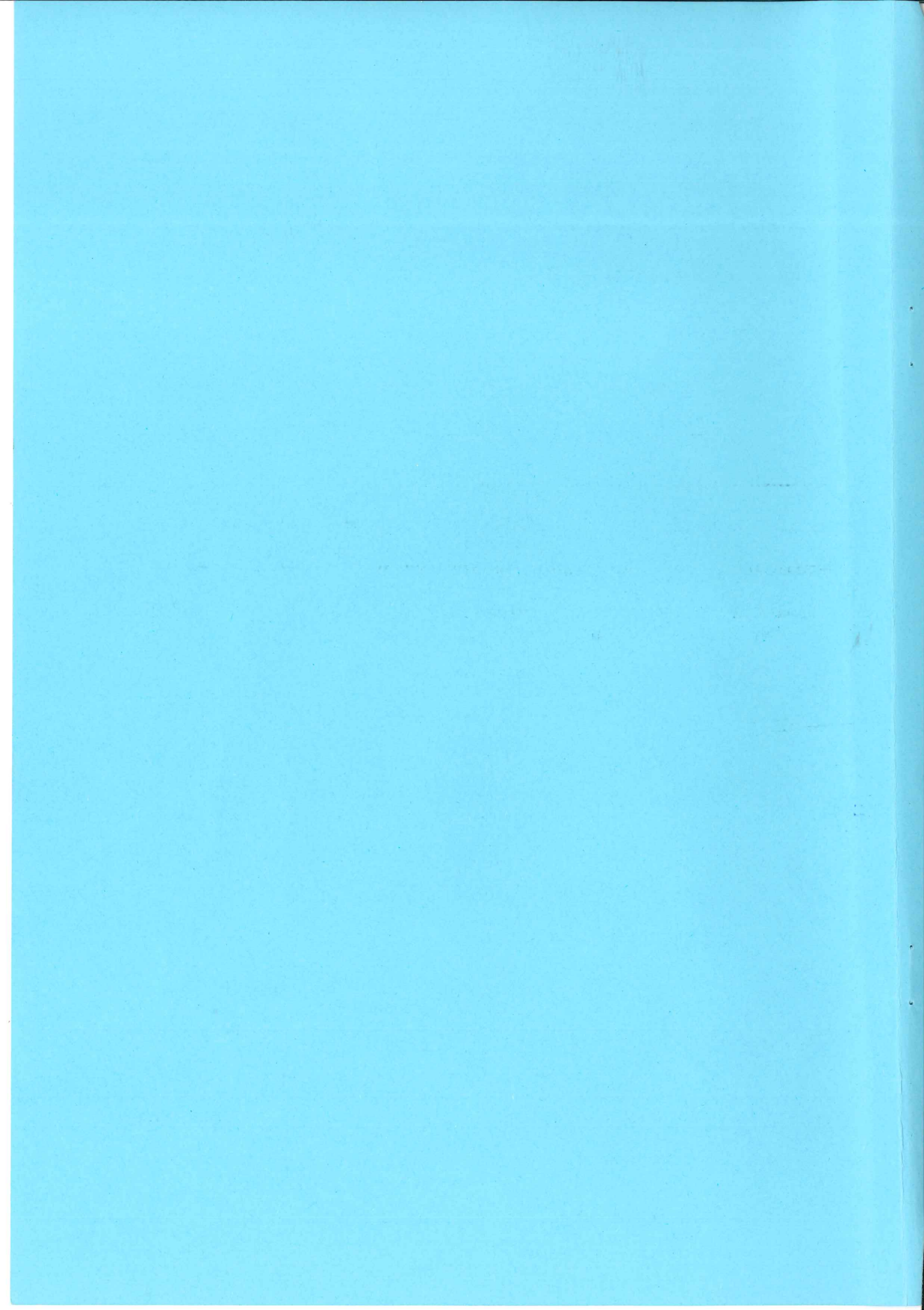
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT

REGISTRE DE CONSULTATION DU PUBLIC

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Article R. 512-46-14 du Code de l'environnement

relatif... *au projet d'implantation et d'exploitation*
d'un congélateur automatique par la société
CL WARNETON SA (CLAREBOU) à proximité du
territoire français.



CONSULTATION RELATIVE
A

sur projet d'implantation et d'exploitation d'un
congélateur automatique par la Société CL WARNETON
(CLAREBOUT) en proximité du territoire français.

En exécution de l'arrêté du juin 2019 de Monsieur le préfet du Nord,
je, soussigné, M. Christophe LIENART, Maire de Deulemont (Nord),
ai ouvert ce jour le présent registre, côté et paraphé, contenant 8 feuillets, pour recevoir
pendant une durée de trente jours,
du 8 juillet 2019 au 5 Août 2019
pendant les horaires d'ouverture de la mairie, les observations du public.

- 8 JUL. 2019
Le Maire

OBSERVATIONS



Christophe LIENART

de

1) Le 8 juillet 2019 à 8 heures 30

Observations


M. Madame Olive Marcelle je suis contre
l'implantation et exploitation d'un 2 congélateur
pour protéger notre village et les habitants
Respect de l'environnement et le lien être
notre maire et toute son équipe se bat
avec une énergie positive en espérant
celle réussite et obtenir l'annulation
de ce projet et obtenir le soutien
du préfet il faut de la mobilisation
Merci pour tout M^{me} Olive Marcelle

Je soussigné, M^{me} Magali TOP, résidente à DEVIEMONT depuis 14 ans avoir consulté le dossier et n'oppose formellement au projet de construction du second congélateur et exploitation par d'entreprise CL Warreton. Les nuisances toujours présentes, qu'elles soient auditives, olfactives et même visuelles nous montrent que la société CL Warreton ne fait rien pour réduire et empêcher tout simplement ces dérangements. Les dernières pluies, et retombées de graine observées dernièrement sont le summum de leur indifférence. Nous aimons notre village, nous voulons y vivre en paix et préserver l'environnement pour nos générations futures. STOP aux profits et au droit de polluer que CL Warreton s'accorde par l'argent.


J'en appelle aux autorités françaises et belges afin que notre combat soit entendu. RESPECTONS l'environnement et le droit des citoyens français à vivre sereinement dans leur village!

M^{me} TOP 

Je m'oppose au projet du second congélateur de C.L. Warreton. J'aime mon village, respectez le ainsi que ses enfants.

Baptiste Top (13 ans)


Je suis contre un second congélateur, mes ~~bat~~ mobiliers et voitures sont régulièrement salis par des traces d'huile, je n'en veux pas plus.

Bob Nicolas 

Nous nous opposons à la construction d'un 2nd café-restaurant. Les nuisances sonores, visuelles et olfactives sont de trop ! Merci de préserver notre environnement, notre village ! Un seul café-restaurant est déjà de trop !!

Protéger notre cadre de vie est essentiel pour nos familles, nos enfants. Il est honteux d'implanter un tel bâtiment dans un si bel environnement !

Aurore et Jérémy Piqué.

~~Alain Piqué~~

Et bien voilà une nouvelle consultation "CLAREBOUT" c'est la troisième qui est votée. Maintenant c'est un projet de classe 2 avant c'était classe 1. Ah bon c'est pourquoi, pourquoi le temps en profit des vacances pour faire la consultation pendant que les gens partent aux vacances et qu'ils sont peut-être chercher un environnement naturel ailleurs. Alors je profite de ce cadre pour faire des remarques, les dernières élections européennes ont surpris par les résultats mais rien ne change en Belgique on fait une consultation au mois de Juin et qui est terminée le 1^{er} juillet, les Belges gardent un peu d'initiative nous on discute et on n'aime pas à faire des petites formalités au même temps on va vraiment on parle de l'Europe mais on a pas la même répartition avec nos institutions de organisations publiques qui font dommage. ils font tout recommencer et faire une consultation

... sous l'égide de l'Europe "même conditions, même
... droits de consultation".

... On fait une consultation on prend les vacances, pendant
... les vacances, à combiner la manière est indispensable
... pour la population, parti de communes, parti de
... partiing, parti de consultation publique tout

... ça au non de renouer au change de centre
... ville avec les élections municipales et pendant
... les jets d'eau manifeste que rien ne coûte grand
... on veut et bien utiliser les mêmes règles pour
... les activités publiques rien ne coûte au se dans
... du temps pour avoir eu courtoisie favorable

... soit comme les Belges avec les vacances soit
... à partir du mois de septembre d'ailleurs que
... la manière de combiner est indispensable

... il est fondamental de mettre en place une
... Europe faite de volontés bien encadrées et
... avoir un seul dossier et pas nous dire


... qu'il faut faire des économies à tout bon ça change
... On est en restriction d'eau, alors il faut commencer
... par réduire la pollution, les jets dans le lys

... d'autant que les jets se font dans le bras mort
... de la lys, le jet doit se faire dans le lys qui
... est toujours et dans son ensemble en France

... il faut des autorisations françaises qui répondent
... aux normes françaises. Dans ce dossier on
... évoque une exécution de jingo mais on

ne peut pas en compte l'environnement.
 Je n'ai jamais vu un frigo qui dégage des
 vapeurs d'huile, ce dossier est un procès
 qui ne cache du tout rien, donc
 toutes ces remarques montrent combien on
 doit être prudent et demander de la transparence.
 On sait que les frigos peuvent se trouver plus
 en dehors de l'entreprise, exemple les frigos qui
 se trouvent sur la zone d'activité de Comités
 notamment à proximité du passage à niveau
 d'Annoyage. Tous les élus de ~~l'Assemblée~~ ^{Parlement} à délibérer
 pendant la consultation pour mettre l'avis de
 population.

Je suis contre le 2^e frigo, Renaud Sblin



Nom au 2^e Congélateur!!!
 Nous subissons déjà les effets néfastes du 1^{er} Congélateur, odeurs
 marseillaises, jets de produits dans les cours d'eau... C'est français,
 des hommes vertes et bleus ont été créés le long des bords de Lys
 et Dente afin de redonner une dimension écologique et environnementale
 de qualité le long des chemins de halage. La construction de la
 plate-forme ainsi que du 2^e congélateur serait un désastre environnemental
 et ne contribuerait pas au développement de la faune et de la flore tant
 recherchés. Donc je m'oppose fermement à ce projet de plate-forme

bimodale et à la construction de la 2^e usine dans le

Presquons notre village, Presquons notre environnement

M^r DUVAL Thomas

Je suis opposé à la construction du Ind frigo et ce qui pourrait y être associé à court et moyen terme. Les nuisances sont trop importantes (bruit, odeur, pollution visuelle et sur le terrain) pour laisser une seule personne en être à l'origine dans le seul but de s'enrichir. De gros investissements ont été faits pour améliorer et sécuriser les berges et ainsi pouvoir faire profiter à nos enfants des joies de la vie à la "campagne". Ce monsieur ne s'arrêtera pas à un Ind frigo et n'en a rien à faire de SAUR son environnement. Avant de chercher à s'agrandir, ce monsieur devrait déjà solutionner les nuisances qu'il crée! De plus, un frigo est censé être un endroit de stockage, dans ce cas pourquoi avons-nous des rejets d'huile? Non! à la détérioration de l'environnement et de la nature!

Le 15 Juillet 2019 Monsieur Philippe 06 27 19 12 50

Je suis opposé à la construction du frigo d'autant plus que j'habite au 23 résidence Les Charmes et avec un apt au 2^{ème} étage avec vue sur la campagne et sur l'usine, donc nous avons déjà les nuisances sonores et en plus quand le frigo sera construit est sera nos logement

une odeur on ne peut pas plus désagréable,
et de fait une forte pollution effectivement donc inutile
de dire à ce fameux frepau venant à voir le
jour, il est inadmissible de pouvoir aussi de tel
projet sans en aviser les communes concernées
donc non à cette construction de frepau

~~traces~~

Je ne peux que me désoler de ce projet destructeur de notre environ-
nement urbain, olfactif & sensoriel. Nos sommes déjà victimes
des odeurs nauséabondes récurrentes, notre langage ne peut plus richer
de bon, parfois nous ne pouvons même plus aérer nos maisons -
la nuisance est déjà tellement insupportable - Nous doutons de la
composition de vos répts dans l'eau - Vous ne devez pas
continuer à gacher notre vie quotidienne alors que nous recevons
des fonds européens destinés à créer des zones humides
afin de favoriser le développement de la faune & la flore -
stop à la pollution, stop aux nuisances

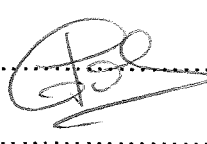
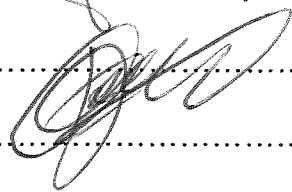
Anne France & Cécile LENOY (et nos enfants ~~par~~ ^{de} cette
entreprise pour la santé).

NOM au 2^{ème} Congélateur! Il y a quelques années
seulement était un village paisible où il faisait
bon vivre. Aujourd'hui nous subissons tous
les désagréments à cause de Clorbout, odeurs
nuissances, pollution, non respect de la nature et
de l'humain. Notre quotidien est gâché!!
Arrêtons le massacre! Sauvons seulement!!

Jamie

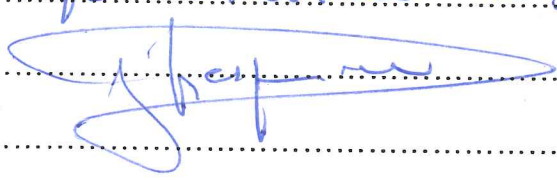
Alors que nous sommes dans une période avérée de perturbations écologiques je trouve déplorable que l'on fasse passer l'intérêt de quelques uns avant l'intérêt général. Comment peut-on autoriser une entreprise à remblayer des terres inondables afin de lui permettre de s'agrandir, ceci au détriment de nombreux riverains qui seront lors de fortes précipitations (hélas de plus en plus fréquentes) leurs biens être en danger car des responsables politiques auront accordé leur autorisation au dit projet. Il ne nous reste plus qu'à espérer que les associations écologiques de plus en plus puissantes bénéficieront d'une loi du parlement européen pour poursuivre personnellement en justice l'homme politique qui aura accordé l'autorisation d'un tel projet, ceci en cas d'inondation suite à la mise en place d'un tel projet.

Dealement le 19 juillet 2019

Mme.  

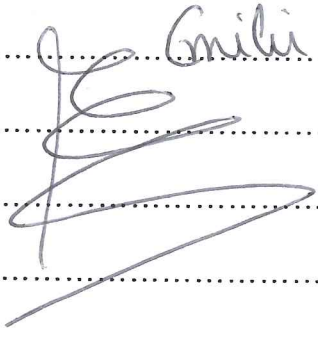
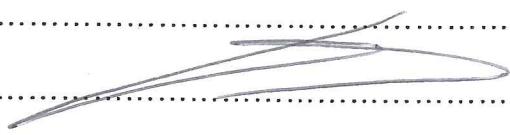
Bien pour la seconde fois, je suis contre
 la construction d'un second friguo. Déjà nous avons
 une nuisance sonore de jour comme de nuit à
 cause de quoi, par forte chaleur nous devons fermer
 fenêtre fermé. En plus quand les vents soufflent
 sur nos logement une pollution bien existante
 avec une odeur insupportable, qu'on peut
 comparer à de la quercin. Bref nous sommes
 des citoyens et tant que tel avant de tel
 projet, les communes environnantes pourrai donner
 leur avis. Et je n'ose pas m'imaginer la
 pollution supplémentaire qui pourrai y avoir.
 Alors je dis non et presque non à ce
 projet inadmissible

Déclément le 23 juillet 2019
 Mr Philippe Chesquiere (habitant de Déclément)



Mr et Mme SANNIER Jérôme et Ghislaine
 12 A rue du Maréchal Foch 59850 Neuflinon


Ghislaine SANNIER Jérôme SANNIER

Notre famille s'oppose fermement aux projets de développement de la société Claebout (deuxième frigo et plateforme bimodale).

Dans une politique actuelle qui se dit européenne et soucieuse de la nature, nous sommes dans l'incompréhension totale face à ce projet. Nous souhaitons défendre nos droits à vivre dans un environnement calme, beau, respectueux de la nature!

Deûlemont le 25/08/2019

~~Delbecq~~ 


Non au 2^e Congélateur et à la plateforme. Non aux nuisances et surtout préjudices la santé de nos enfants.

~~Delbecq~~ 

Non à la dégradation de notre village, et à notre qualité de vie...

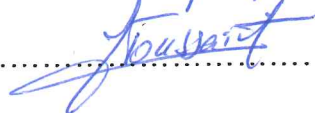
Deûlemont le 30/07/2019

M^{re} Gauthiez ~~Delbecq~~

Depuis les différentes enquêtes j'avais demandé aux différentes autorités si il y avait un bassin de rétention des eaux en cas d'Incendie mais aucune réponse n'a été donnée. Peut être il faudra il un accident majeur de pollution de la lys pour que la préfecture s'en inquiète. M^{re} DALO le 30/7/19 

Non au 2^e Congélateur de l'usine Claebout

M^{re} Tassinat 31/07/19

~~Delbecq~~ 

Il y a 20 ans ma famille et moi-même sommes
venues vivre dans ce beau petit village de Deuilmont.
Nous avons apprécié le côté nature, les promenades en
bordure d'eau, les ruisseaux, les fleurs, les arbres... la
Vraie et Belle nature

Aujourd'hui, tout est menacé à cause de l'usine Clarebut.
Nous avons les odeurs de friture dès le matin - Nous
avons de plus en plus de gras sur nos fenêtres... nos
vitres... Sans parler de cette vue sur ce congélateur
affreux... et en plus ils veulent nous en mettre un deuxième!

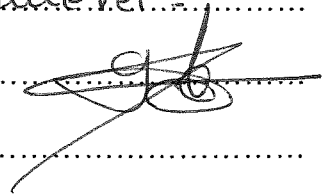
Il paraît que puisse ce que nous sommes habitués au
premier nous serons également et facilement habitués au
deuxième!! qui sont ils ces gens qui se permettent
de dire des choses pareilles!!!! Incroyable ces
gens qui veulent (sans prétexte du pouvoir et de l'argent)
détériorer notre belle nature et notre beau village -

Sans compter cette pollution dans la lys - et dans l'air que
l'on respire! Ce sont nous... nos enfants qui respirent
ces odeurs immondes -

Je dis non au deuxième congélateur et non à la plateforme
bimodale -

Merci à la Préfecture de vous en inquiéter.

Sylvie DELRUE le 31/7/2019



Deux-mois de puis 70 Ans, je pense
qu'il faut absolument interdire la construction
de ce projet. En effet celui-ci comporte
trop de nuisances et défigure l'identité
de notre village. Je me joins à
l'ensemble de la population pour mettre
un terme à ce projet.

M - Laim Vincent -

Non au 1^{er} congélateur - Clairbois en face de
notre commune. Celui-ci s'il était construit
apporterait encore plus de nuisances. La qualité
de vie de notre commune serait fortement dégradée.

Fontserat AVETAND -

Non au 2^{ème} congélateur Clairbois face à Deslemont.
Nous devons conserver la qualité environnementale de notre
village. Sans compter le risque de pollution en cas de problèmes
dans cette usine.

Fabrice AVETAND

Non au 2^e congélateur et à la plateforme
qui vont apporter pollution olfactive, sonore
environnementale et qui dégraderaient
davantage le paysage / faune / flore,
d'autant que cela Florence Kisthel / Kisthel
est fait en dépit de la
conlee vers le côté français

Bonjour, j'habite Deulemont depuis toujours

Je suis arrivée à l'âge de 1 an avec mes parents

J'ai grandi, je me suis mariée, j'ai fondé une famille

et je suis toujours restée à Deulemont. Je suis très

attachée à mon village et je ne veux pas de ce

deuxième congélateur ni de cette plate-forme

Les dégâts causés par le 1er congélateur sont

amplement suffisants alors STOP. Préservons

notre beau village - Valérie Mavryx sa famille

Nous sommes opposés à l'installation du 2^e congéla-

teur. Déjà avec le premier, même au point de

plaisance, nous sommes incommodés par les odeurs de

future! Alors STOP, nous voulons garder un village

agréable et PROPRE ci-haut les points de vue

M^r et M^{me} STEVENAERT

On peut se poser la question légitime de ce projet s'il n'y a rien en

l'incidence de notre police avec on devrait Assurances incendie

on peut se poser la question légitime de déjeune des bords côté

français lorsque côté Belge on souhaite une plateforme multinationale

On peut se poser la question de ses odeurs désagréables et

depuis que les trous de vers qui collent sur nos routes


On peut se poser la question de bruit à venir avec les camions

sur nos routes et le bruit des chariots de construction

Ce zone en général nous n'en voulons pas !!!

P. SAUTHIER

Non ! au deuxième Grigoliers et à la
plate forme ! Non ! à la dégradation de
notre environnement ! Non ! à cet urbanisme
laid et polluant -

 AIDE à YANN MARIUSE
Paire. - DEULEMONT -

Non aux nouvelles oeuvres nosiobanques de l'essence

~~Mr Verthout~~
(Wameton)

Non au 2ème frigo et nouvelles adens !

~~Thom~~ Deulemont

Van Beneden Claude Wameton 17784

Non au 2ème FRIGO
de tout coeur avec nos amis de Deulemont
car nous en Belgique avons aussi
des Problèmes



Le... 05/08/2019 à 17 heures 00

Le délai de consultation du public étant expiré

Je soussigné... M. Christophe LIENART, Maire de DEULEMONT

déclare clos le présent registre qui a été remis à disposition du public pendant 4 semaines consécutives aux heures d'ouverture de la mairie.

Les observations ont été consignées au registre par 32 personnes (pages n° 1...à 14 ;)

En outre, j'ai reçu ... 38 lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

- 1) lettre en date du
de M
- 2) lettre en date du
de M
- 3) lettre en date du
de M
- 4) lettre en date du
de M
- 5) lettre en date du
de M
- 6) lettre en date du
de M
- 7) lettre en date du
de M
- 8) lettre en date du
de M
- 9) lettre en date du
de M

voir courrier annexé

Le présent registre ainsi que les ... 6 pièces qui y sont annexées sont adressées par mes soins le ... 04/08/2019 à Monsieur le Préfet du Nord



Le Maire

[Handwritten signature]